

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 2/2020 du 4 août 2020

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC L'ENTREPRISE CASE DE NOYAL PONTIVY POUR L'ACHAT D'UN GODET ORIENTABLE POUR LE TRACTO PELLE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du 13 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la nécessité d'acquérir un godet orientable pour le tracto pelle,

Vu la proposition de CASE de Noyal Pontivy du 21 juillet 2020,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de fournitures avec CASE de Noyal Pontivy pour l'achat d'un godet orientable pour le tracto pelle au prix de 2 087 euros 99 HT.

Fait à Mohon le 4 août 2020

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance

